



INSTITUT CROIX-DES-VENTS SAINT-JOSEPH

## MATERIEL A PREVOIR POUR LA RENTREE INTERNAT

- draps, couverture ou couette, oreiller et taie d'oreiller, protège-matelas imperméable
- duvet
- chaussons « silencieux » (obligatoires)
- « tenue école » pour les collégiens comme les lycéens les jours où elle est obligatoire : veste bleu marine, pantalon bleu marine, chemise blanche (en prévoir plusieurs !), cravate, chaussures de ville (noires si possible)
- habituellement tenue normale « classique » avec chaussures de ville. Sont interdits : jean (quelque soit la couleur), t-shirt, effets militaires, short et pantalon court (sauf pour les 6<sup>e</sup>-5<sup>e</sup>), chaussures de tennis, basket ou assimilées, y compris les chaussures de toile et « converse » (pas même en cuir). Les élèves auront toujours des chaussettes aux pieds
- tenue de sport
- trousse de toilette et peignoir de bain
- une éponge et un produit de nettoyage (pour le lavabo des chambres)
- cintres, lampe de chevet, porte-serviette de toilette
- serviette de table
- Missel romain complet traditionnel (antérieur à 1962 et si possible postérieur à 1945) et chapelet
- instrument de musique personnel (éventuellement)

### Précisions importantes :

- **les téléphones portables sont interdits dans l'enceinte de l'établissement : ils doivent être déclarés par les parents avant la rentrée, et déposés systématiquement au secrétariat**
- **les autres appareils électroniques (mp3, mp4, ipod, PSP, consoles de jeu, baladeurs, postes de radio, ordinateurs, clefs USB, etc.) sont rigoureusement interdits dans l'enceinte de l'établissement et seront confisqués : ils ne pourront plus être déposés au secrétariat**
- **les vêtements à capuche, les vêtements de couleurs intempestives ou présentant des slogans, marques publicitaires ou dessins déplacés sont interdits**
- **toutes les affaires personnelles doivent être marquées au nom de l'élève**